

## QUE FAIRE APRES UN ACCIDENT DE TRAVAIL (CHUTES, DEPLACEMENTS...) ? COMMENT ANALYSER LES CAUSES ? (METHODOLOGIE)

Lorsqu'un accident du travail (AT) survient dans votre structure, celle-ci en est forcément impactée.

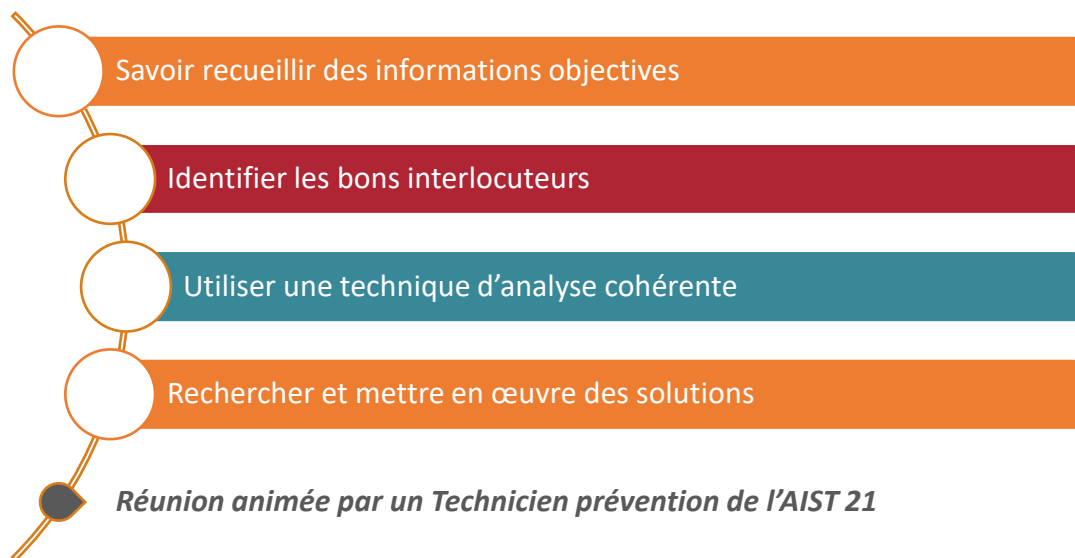
Outre les enjeux juridiques et économiques, les facteurs humains sont une priorité. C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser la bonne méthodologie d'analyse de l'AT afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux problématiques identifiées.

---

**Public :** Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

---

### Programme



---

### Information et inscriptions

---

- Inscription obligatoire sur [www.aist21.com](http://www.aist21.com)  
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- Pour toute information,  
[ric@aist21.com](mailto:ric@aist21.com) - 03 80 77 85 30



Décembre 2020